

FÊTE DES MÈRES

GAGNE LE CADEAU DE TA MAMAN !

« GAGNE LE CADEAU DE TA MAMAN »

Règlement du concours

Article 1 – Objet du concours

À l'occasion de la Fête des Mères, la Ville du Quesnoy organise un concours destiné aux enfants afin de célébrer leur maman à travers une création artistique ou littéraire.

Article 2 – Participants

Le concours est **ouvert exclusivement aux enfants âgés de 3 à 11 ans**, résidant au Quesnoy (Quercitains). Une seule participation par enfant est autorisée.

Article 3 – Modalités de participation

Chaque participant doit réaliser **au choix sur le thème de la fête des mères** :

- un **dessin**,
- un **poème**,
- ou une **lettre**

La création doit être **déposée dans la boîte prévue à cet effet dans le hall de la mairie**, au plus tard **le 20 mai**.

Chaque production doit comporter au verso :

- le **nom et prénom de l'enfant**,
- son **âge**,
- l'**adresse** du domicile,
- un **numéro de téléphone** du responsable légal.

Article 4 – Sélection des gagnants

Un jury désigné par la Ville du Quesnoy évaluera les créations selon :

- l'originalité,
- la créativité,
- la qualité de la réalisation,
- l'adéquation avec le thème.

Article 5 – Remise des prix

La remise des prix aura lieu lors de la **cérémonie de la Fête des Mères** le **30 mai**. L'enfant et sa maman doivent être présents pour recevoir leur lot.

Article 6 – Lots

Les gagnants recevront des cadeaux destinés à leur maman, parmi lesquels des lots du type : **soin du visage**, bon coiffeur, accessoires de beauté (**foulard**, bijoux...), autres surprises...

Les lots ne peuvent faire l'objet d'aucun échange ni contre-valeur.

Le nombre de lots mis en jeu pourra être revu en fonction du nombre de participants.

Article 7 – Responsabilité

La Ville du Quesnoy ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de détérioration des créations déposées. Les participants garantissent que leur œuvre est personnelle et ne porte pas atteinte aux droits de tiers.

Article 8 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute fraude ou non-respect des règles entraînera l'exclusion du participant.